

REVUE DES LIVRES

La Législation du Travail en Tunisie (Recueil de textes officiels par G. Villadary, 2^{me} édition — Bonici, Tunis, 1951).

La première édition de cet excellent ouvrage, datée de 1946, avait déjà rendu beaucoup de services à tous ceux qui ont besoin d'être convenablement renseignés sur la réglementation du travail, employeurs, salariés, syndicalistes, hommes de loi ou étudiants.

Mais il n'est pas de discipline juridique plus rapidement évolutive que celles qui concernent les rapports professionnels et la protection des travailleurs contre les abus ou contre les risques. Il suffit de quelques années, en pareille matière, pour qu'une institution se transforme et se perfectionne au point de devenir méconnaissable. Au reste, tard parvenue au stade de l'économie industrielle, la Tunisie a dû accomplir et poursuit, dans tous les domaines de l'activité professionnelle, un effort de « ratrapage » qui se traduit notamment par un développement incessant et accéléré de sa législation sociale.

Il faut donc être reconnaissant à M. Villadary d'avoir mis à la disposition du public un recueil complet et à jour des textes qui composent, au 1^{er} mars 1951, le statut tunisien du travail. Une liste des règlements de salaires en vigueur complète cette documentation et une table analytique fort bien faite en facilite la consultation, même pour un lecteur peu familiarisé avec le sujet. On peut seulement regretter que les textes les plus importants ne soient pas accompagnés de brefs commentaires et de notes jurisprudentielles qui auraient rendu plus précieux encore cet instrument de travail commode et particulièrement sûr.

A. B.